

N° 11-626-X au catalogue — 2019004 - N° 090
ISSN 1927-5048
ISBN 978-0-660-30438-0

Aperçus économiques

Emploi et prestations d'aide sociale chez les personnes décédées d'une surdose en Colombie-Britannique

par Grant Schellenberg, Yan Zhang et Christoph Schimmele
Division de l'analyse sociale et de la modélisation, Statistique Canada

Date de diffusion : le 10 avril 2019



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2019

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.



Emploi et prestations d'aide sociale chez les personnes décédées d'une surdose en Colombie-Britannique

par Grant Schellenberg, Yan Zhang et Christoph Schimmele,
Division de l'analyse sociale et de la modélisation, Statistique Canada

Le présent article de la série *Aperçus économiques* documente les antécédents d'emploi et les sources de revenu des personnes qui sont décédées d'une surdose de drogues illicites en Colombie-Britannique du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2016. Les données proviennent du British Columbia (BC) Coroners Service et de fichiers de données administratives. La majorité des personnes qui sont décédées d'une surdose de drogues illicites en Colombie-Britannique semblent s'être trouvées en situation de vulnérabilité économique pendant une grande partie de leur vie, cette situation étant caractérisée par un niveau d'emploi faible et décroissant et par une augmentation de la dépendance à l'égard de l'aide sociale. Il existe aussi des différences marquées au chapitre de l'emploi, de la rémunération et des prestations d'aide sociale entre les femmes et les hommes, les groupes plus jeunes et plus âgés et des sous-ensembles de personnes de sexe masculin décédées d'une surdose, dont la participation à la vie active était soutenue, marginale ou presque nulle.

Introduction

De 2011 à 2016, on a enregistré plus de 2 350 décès attribuables à des surdoses de drogues illicites¹ en Colombie-Britannique (Statistique Canada, 2018). Le British Columbia (BC) Coroners Service (2018) a déclaré que, de 2016 à 2017, le cinquième des décès par surdose avait touché des personnes qui utilisaient des drogues illicites à l'occasion, par opposition aux personnes qui consommaient régulièrement des drogues. Dans d'autres secteurs de compétence, les surdoses sont concentrées de façon disproportionnée dans les groupes défavorisés, mais elles se produisent aussi dans l'ensemble du spectre socioéconomique (Cairncross et coll., 2018; Ho, 2017). Cette hétérogénéité laisse supposer que différents points d'intervention peuvent être nécessaires pour résoudre efficacement l'augmentation du nombre de cas de surdoses fatales.

Dans les documents de recherche publiés, ce sont les caractéristiques sociodémographiques et les comportements à risque des personnes qui consomment des drogues illicites qui ont suscité le plus d'attention, et les études antérieures ont aussi mis l'accent dans une large mesure sur les groupes marginalisés (Fischer et coll., 2005; Kerr et coll., 2007; King et coll., 2014). Les données sur les caractéristiques économiques des personnes susceptibles de faire une surdose demeurent plus rares, particulièrement en ce qui a trait à l'hétérogénéité dans cette population et aux profils longitudinaux. La présente étude vise à combler ces lacunes en documentant les antécédents d'emploi et les sources de revenu des personnes

qui sont décédées d'une surdose de drogues illicites en Colombie-Britannique du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2016. Les différences au chapitre de l'emploi, de la rémunération et des prestations d'aide sociale sont documentées chez les hommes et chez les femmes, ainsi que pour divers groupes d'âge, l'accent étant mis sur la participation à la vie active de différents groupes et au fil du temps.

Un des objectifs principaux de l'étude est de fournir des renseignements pertinents pour les stratégies d'intervention. Les « points de contact » entre les gens qui consomment des drogues et les organisations établies, comme les entreprises et les organismes du secteur public, représentent un aspect de ces stratégies. Les résultats figurant ci-après mettent en perspective la prévalence de ces contacts.

Les données proviennent du BC Coroners Service et de fichiers de données administratives comprenant des renseignements sur la rémunération d'emploi et les prestations d'aide sociale. Le couplage de ces fichiers a été mené dans l'Environnement de couplage de données sociales (ECDS), un environnement de couplage sécurisé pour la création de fichiers de données couplées (Greenland, 2018). Le couplage a été approuvé par des cadres supérieurs de Statistique Canada et est conforme à la Directive sur le couplage de microdonnées de l'organisme. De plus amples renseignements sur les sources de données et les méthodes figurent dans la section « Données et méthodes », qui vient après les « Conclusions et répercussions ».

1. Le British Columbia (BC) Coroners Service définit les surdoses de drogues illicites comme des cas liés aux drogues de la rue (p. ex. des drogues contrôlées et illégales comme le fentanyl, l'héroïne, la cocaïne et la méthamphétamine), des médicaments sur ordonnance non prescrits à la personne décédée, et des combinaisons de médicaments prescrits à la personne décédée et de drogues de la rue ou de médicaments sur ordonnance détournés (BC Coroners Service, 2018).



Emploi et prestations d'aide sociale chez les personnes décédées d'une surdose en Colombie-Britannique

Hommes et femmes

L'échantillon de l'étude comprend 3 128 personnes décédées. Parmi elles, 2 399 (77 %) étaient des hommes et 729 (23 %) étaient des femmes. La participation au marché du travail rémunéré, mesurée par la rémunération T4 reçue (données sur la rémunération tirées du fichier T4 État de la rémunération payée), était plus faible chez les personnes décédées de

sexe masculin et féminin compris dans la présente étude comparativement à la population moyenne. Au cours de l'année précédant l'année du décès (l'année T-1), un peu moins de la moitié (48 %) des hommes et plus du quart (28 %) des femmes avaient un emploi. En comparaison, parmi les déclarants de la Colombie-Britannique âgés de 15 à 64 ans en 2015, 77 % des hommes et 73 % des femmes avaient un emploi, selon la même mesure.

Tableau 1-1
Certaines caractéristiques de revenu des personnes décédées pour la période de cinq ans précédant le décès — rémunération T4

Nombre d'années de rémunération T4	Hommes			Femmes		
	Pourcentage	Rémunération annuelle moyenne T4	Rémunération cumulative moyenne T4	Pourcentage	Rémunération annuelle moyenne T4	Rémunération cumulative moyenne T4
	pourcentage	dollars constants de 2016		pourcentage	dollars constants de 2016	
0	28,9	51,0
1	10,5	7 300	7 300	11,5	4 800	4 800
2	10,3	11 300	22 700	7,1	4 800	9 500
3	10,0	16 200	48 500	8,4	8 800	26 400
4	12,4	19 400	77 400	8,2	11 100	44 500
5	27,9	42 200	211 200	13,7	22 000	109 800

... n'ayant pas lieu de figurer

Source : Statistique Canada, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre couplé, 1989 à 2015; fichier T5007, 2006 à 2015; et données du BC Coroners Service, 2007 à 2016.

Tableau 1-2
Certaines caractéristiques de revenu des personnes décédées pour la période de cinq ans précédant le décès — revenu de l'aide sociale

Nombre d'années de revenu de l'assurance sociale	Hommes			Femmes		
	Pourcentage	Revenu annuel moyen de l'aide sociale	Revenu cumulatif moyen de l'aide sociale	Pourcentage	Revenu annuel moyen de l'aide sociale	Revenu cumulatif moyen de l'aide sociale
	pourcentage	dollars constants de 2016		pourcentage	dollars constants de 2016	
0	44,8	22,5
1	8,4	3 100	3 100	4,1	4 000	4 000
2	6,4	4 300	8 700	8,5	5 500	10 900
3	8,0	5 300	15 900	7,3	6 000	18 000
4	6,7	6 100	24 500	8,0	7 100	28 600
5	25,7	9 100	45 400	49,7	10 000	50 000

... n'ayant pas lieu de figurer

Source : Statistique Canada, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre couplé, 1989 à 2015; fichier T5007, 2006 à 2015; et données du BC Coroners Service, 2007 à 2016.

Tableau 1-3
Certaines caractéristiques de revenu des personnes décédées pour la période de cinq ans précédant le décès — rémunération T4 ou revenu de l'aide sociale

Nombre d'années de rémunération T4 ou de revenu de l'aide sociale	Hommes			Femmes		
	Pourcentage	Revenu annuel moyen	Revenu cumulatif moyen	Pourcentage	Revenu annuel moyen	Revenu cumulatif moyen
	pourcentage	dollars constants de 2016		pourcentage	dollars constants de 2016	
0	7,4	5,3
1	5,3	8 100	8 100	3,2	6 200	6 200
2	6,3	13 400	26 700	5,2	5 900	11 800
3	8,1	13 700	41 100	6,9	8 100	24 200
4	13,0	17 600	70 200	9,9	8 900	35 500
5	59,9	25 800	129 000	69,5	13 100	65 700

... n'ayant pas lieu de figurer

Source : Statistique Canada, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre couplé, 1989 à 2015; fichier T5007, 2006 à 2015; et données du BC Coroners Service, 2007 à 2016.



Parmi les personnes décédées, les hommes étaient plus nombreux que les femmes à participer au marché du travail rémunéré. Pour chaque année, de l'année *T-5* à l'année *T-1*, environ la moitié (48 % à 51 %) des hommes avaient un emploi quelconque, alors que c'était le cas pour moins du tiers (28 % à 32 %) des femmes. Parmi les personnes en emploi, la rémunération annuelle moyenne était environ deux fois plus élevée chez les hommes (30 000 \$) que chez les femmes (15 000 \$).

D'un point de vue longitudinal, les résultats sur la période de cinq ans précédant le décès montrent que 28 % des hommes avaient un emploi les cinq années (tableau 1-1). Ce groupe, qui affiche une rémunération annuelle moyenne de 42 200 \$, semble avoir participé de façon importante et soutenue au marché du travail rémunéré, alors que la situation était assez différente pour toutes les autres personnes décédées. Dans l'ensemble, 14 % des femmes avaient un emploi les cinq années et touchaient une rémunération annuelle moyenne de 22 000 \$. À l'autre extrémité de la répartition, la moitié (51 %) des femmes n'avaient pas d'emploi chacune des cinq années précédentes. Une autre proportion de 19 % des femmes avait eu un emploi pendant un ou deux ans, et touchait une rémunération annuelle se situant en moyenne à moins de 5 000 \$.

La participation au marché de l'emploi structuré était faible ou nulle pour environ 70 % des femmes décédées. Cela était le cas pour la moitié des hommes : 29 % n'avaient pas d'emploi et 21 % avaient eu un emploi pendant une ou deux années sur la période de cinq ans. Étant donné que la plupart des femmes décédées n'avaient pas d'emploi rémunéré, peu d'entre elles auraient été susceptibles de pouvoir profiter d'interventions en milieu de travail. La proportion la plus élevée de celles ayant un emploi (25 %) travaillait dans les services d'hébergement et de restauration. Celles-ci représentaient 13 % de toutes les personnes décédées de sexe féminin, ce qui rend bien compte de leurs faibles niveaux d'emploi.

Du point de vue de l'aide sociale, la moitié des femmes touchaient des prestations d'aide sociale chaque année de la période de cinq ans précédant le décès, et une autre proportion de 8 % en avait reçu pendant quatre des cinq années. Environ le quart des hommes touchaient des prestations d'aide sociale chaque année au cours des cinq ans précédant le décès, et un peu moins de 7 % en avaient reçu pendant quatre des cinq années.

Les résultats sont conformes à ceux de Richardson et coll. (2010) ainsi que d'Amundsen (2015) qui ont indiqué de faibles niveaux d'emploi et des niveaux élevés de dépendance à l'égard de l'aide sociale chez les personnes qui consomment des drogues ainsi que chez celles qui sont décédées d'une surdose. Les résultats sont aussi conformes à ceux qui montrent que les femmes qui consomment régulièrement des drogues illicites ont tendance à faire face à des obstacles plus grands au chapitre de l'emploi structuré que leurs homologues de sexe masculin (Richardson et coll., 2010; DeBeck et coll., 2007). Enfin, la diversité socioéconomique observée par Amundsen (2015) et Ho (2017) est manifeste, comme en font foi peut-être de façon plus marquée les sous-ensembles de personnes décédées de sexe masculin dont les niveaux de participation à la vie active étaient soutenus, marginaux ou faibles.

Groupes d'âge

L'âge auquel les personnes sont décédées représente un autre aspect en fonction duquel la participation à la vie active et les prestations d'aide sociale versées variaient. Le graphique 1 montre les proportions de personnes décédées de sexe masculin et féminin dans chaque groupe d'âge qui ont touché une rémunération *T4* ou des prestations d'aide sociale au cours de l'année précédant leur décès. La baisse constante de l'emploi dans les groupes d'âge successifs ressort clairement, tout comme la hausse constante du recours à l'aide sociale.

Une analyse plus poussée est nécessaire pour déterminer ce qui est à l'origine de la baisse de l'emploi dans les différents groupes d'âge; toutefois, les résultats sont conformes à l'argument selon lequel la consommation régulière de drogues amoindrit graduellement la capacité de travail. Par exemple, Bachi et coll. (2017) démontrent que le vieillissement biologique est accéléré chez les personnes qui consomment régulièrement des drogues, ce qui accroît leur vulnérabilité aux problèmes de santé et aux incapacités chroniques, alors que d'autres études font ressortir qu'un mauvais état de santé est un obstacle majeur à l'obtention d'un emploi pour ces personnes (Bauld et coll., 2010; Sutton et coll., 2004). Dans l'échantillon de la présente étude, seuls les hommes décédés âgés de moins de 35 ans avaient des taux d'emploi supérieurs à 50 % l'année précédant leur décès.



Emploi et prestations d'aide sociale chez les personnes décédées d'une surdose en Colombie-Britannique

La partie droite du graphique 1 montre un taux visiblement plus élevé de recours à l'aide sociale chez les femmes et les groupes âgés de 35 ans et plus. Environ 80 % des femmes de 35 ans et plus et 70 % de celles de 25 à 34 ans ont touché des prestations l'année précédant leur décès. Plus de la moitié des hommes de 35 ans et plus se trouvaient dans la même situation. Cela montre la prévalence des contacts entre ces groupes et les organismes provinciaux et autres organismes qui versent des prestations, dans la mesure où le fait de toucher des prestations de soutien du revenu rend compte de façon utile d'un « contact ». La prévalence des organismes qui versent des prestations comme points de contact n'était pas aussi grande pour les hommes décédés plus jeunes (ceux décédés avant l'âge de 35 ans), étant donné qu'environ le tiers d'entre eux avaient touché des revenus de l'aide sociale durant l'année T-1. Par contre, la prévalence des employeurs comme points de contact était plus grande. La proportion la plus forte des jeunes hommes décédés ayant un emploi (29 %) travaillait dans le secteur de la construction. Ceux-ci représentaient 24 % de tous les jeunes hommes décédés, peu importe le statut d'emploi^{2,3}.

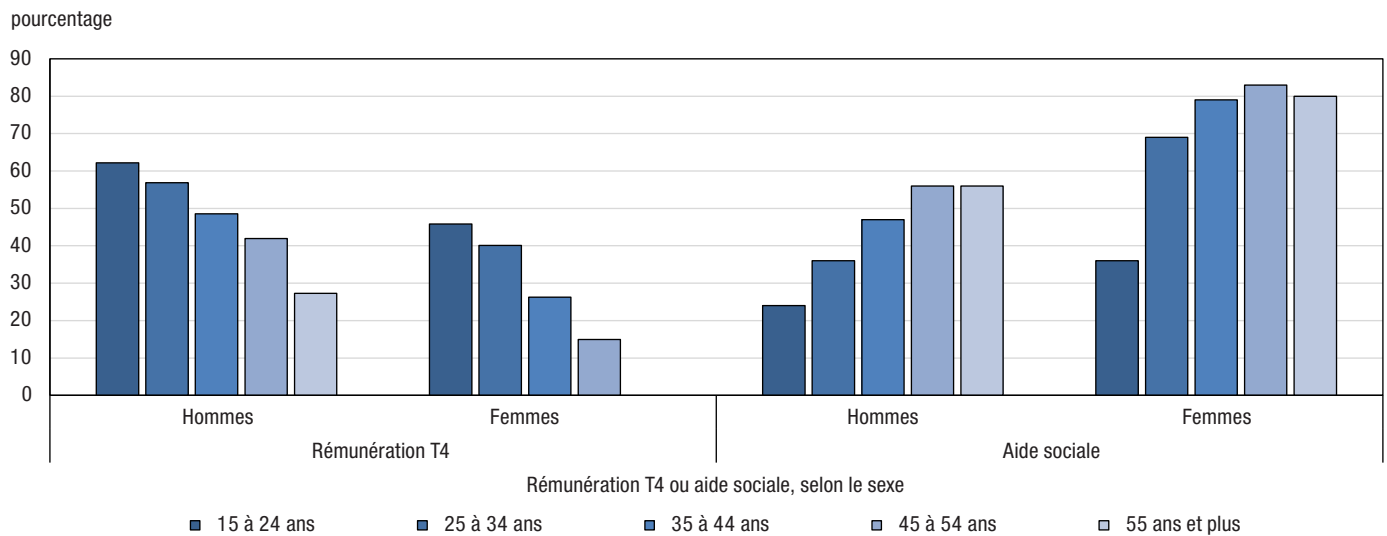
Moins de la moitié des hommes qui sont décédés à l'âge de 35 ans et plus avaient un emploi l'année T-1. Encore une fois, parmi ceux qui en avaient un, la proportion la plus forte (24 %) travaillait dans le secteur de la construction (tableau 2). Ces personnes représentaient 17 % de toutes les personnes décédées de sexe masculin plus âgées, peu importe le statut d'emploi. En comparaison, 13 % des hommes de la Colombie-Britannique âgés de 15 à 54 ans touchaient une rémunération T4 provenant du secteur de la construction. En Colombie-Britannique, ce secteur emploie plus de 110 000 hommes⁴, dans différents métiers, chez différents employeurs et dans différents emplacements.

Perspectives à court et à long terme

Il faut aussi déterminer si les caractéristiques économiques des personnes décédées d'une surdose ont changé de façon marquée au cours des années précédant le décès. Par exemple, y a-t-il eu des baisses précipitées de l'emploi ou de la rémunération qui pourraient laisser entendre un retrait du marché de l'emploi rémunéré et une plus grande vulnérabilité économique au cours de cette période?

Graphique 1

Pourcentage de personnes décédées ayant touché une rémunération T4 ou des prestations d'aide sociale l'année T-1, selon le sexe et l'âge au moment du décès



Note : En raison du petit nombre d'unités pour la rémunération T4, les données pour les femmes de 45 à 54 ans et pour celles de 55 ans et plus ont été combinées.

Source : Statistique Canada, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre couplé, 1989 à 2015; fichier T5007, 2006 à 2015; et données du BC Coroners Service, 2007 à 2016.

2. Pour cette mesure, toute la rémunération T4 observée de l'année T-5 à l'année T-1 a été affectée au secteur d'emploi, et le principal secteur d'emploi au cours de la période de cinq ans a été déterminé comme étant celui où la proportion la plus forte de la rémunération T4 avait été gagnée. Selon cette approche, l'étude a permis de déterminer que 25,8 % des hommes décédés travaillaient dans la construction au cours de la période, et que 23,6 % des hommes décédés qui avaient les emplois donnant droit à la rémunération T4 la plus élevée travaillaient dans la construction.
3. De nombreux motifs peuvent expliquer cette surreprésentation. Par exemple, la prévalence des emplois à court terme ou propres à un projet et des horaires de travail souples peuvent fournir des débouchés d'emploi aux chercheurs d'emploi.
4. Ce nombre de travailleurs de la construction englobe toutes les personnes de sexe masculin âgées de 15 à 54 ans travaillant dans le secteur de la construction (ayant reçu une rémunération T4) en Colombie-Britannique. Le nombre total de travailleurs de la construction de sexe masculin est probablement plus élevé, étant donné que cette mesure exclut les travailleurs autonomes et les personnes de 55 ans et plus.



Parmi les personnes décédées à l'âge de 25 ans et plus, la fréquence de l'emploi a diminué de 6 à 7 points de pourcentage de l'année $T-5$ à l'année $T-1$ chez les hommes de ces groupes d'âge, et de 4 à 7 points de pourcentage chez les femmes de ces groupes d'âge (graphique 2). Fait à noter, parmi les personnes en emploi, la rémunération annuelle moyenne n'a pas affiché de baisse marquée de l'année $T-5$ à l'année $T-1$. Cela donne à penser que le retrait de la vie active s'est produit dans le cadre d'une transition de l'emploi au chômage, plutôt que d'une réduction du nombre annuel d'heures travaillées⁵. Il convient de souligner que, globalement, l'ampleur des baisses de l'emploi n'a pas été suffisamment importante (ni uniforme dans le cas de la rémunération) pour permettre de croire à un retrait généralisé du marché de l'emploi rémunéré.

Néanmoins, le versement de prestations d'aide sociale a augmenté de façon marquée au cours de la période de cinq ans, particulièrement chez les personnes qui sont décédées plus jeunes (graphique 3). Parmi les personnes décédées âgées de 15 à 24 ans, le taux de versement de prestations d'aide sociale a quintuplé chez les hommes (passant de 5 % à 24 %) et a triplé chez les femmes (passant de 12 % à 36 %). Chez les personnes décédées âgées de 25 à 34 ans, la fréquence du versement de prestations a augmenté de 11 points de pourcentage chez les hommes et de 18 points

de pourcentage chez les femmes. Les hausses ont été plus faibles chez les personnes qui sont décédées à des âges plus avancés, en partie en raison de la prévalence du versement de prestations d'aide sociale à un âge plus avancé.

Les données à plus long terme fournissent un aperçu plus exhaustif de l'attrition de la main-d'œuvre et de la marginalisation économique des personnes décédées d'une surdose. Pour documenter cette situation, les personnes décédées de sexe masculin ont été regroupées en catégories de cinq ans selon l'âge au moment du décès (par exemple 30 à 34 ans, 35 à 39 ans), et la rémunération annuelle moyenne non conditionnelle T4 de chaque groupe d'âge a été calculée pour chacune des 18 années précédant le décès (c'est-à-dire de l'année $T-18$ à l'année $T-1$)⁶. La rémunération moyenne non conditionnelle, calculée comme la rémunération annuelle moyenne T4 de toutes les personnes décédées, peu importe si elles avaient un emploi, fournit une mesure sommaire utile, qui rend compte à la fois de la fréquence de l'emploi et de la rémunération moyenne reçue. Étant donné l'accent mis sur la participation à la vie active, l'analyse se limite aux personnes décédées de sexe masculin. Des groupes témoins d'hommes de la Colombie-Britannique qui avaient le même âge que les personnes décédées ont été tirés de la population générale des déclarants.

Tableau 2
Pourcentage de personnes décédées selon le principal secteur d'emploi au cours des cinq années précédant le décès

Secteur	Personnes de sexe masculin décédées par surdose avant 35 ans		Personnes de sexes masculin décédées par surdose âgées de 35 à 54 ans		Résidents de sexe masculin de la Colombie- Britannique âgés de 15 à 54 ans ayant touché une rémunération T4 (> 500 \$) en 2015
	Pourcentage de ceux ayant une rémunération T4	Pourcentage de toutes les personnes décédées	Pourcentage de ceux ayant une rémunération T4	Pourcentage de toutes les personnes décédées	
	pourcentage				
Construction	28,8	24,4	24,3	16,8	13,2
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	8,4	7,1	13,7	9,5	5,2
Fabrication	10,2	8,6	11,6	8,0	9,5
Services d'hébergement et de restauration	11,5	9,8	6,3	4,4	8,3
Commerce de détail	9,5	8,1	5,6	3,9	11,6
Transport et entreposage	4,5	3,8	8,4	5,8	6,4
Autres secteurs	27,0	22,9	30,0	20,7	45,8
Ensemble des personnes en emploi les cinq années précédant le décès	100,0	84,7	100,0	68,9	100,0
Personnes sans emploi les cinq années précédant le décès	...	15,3	...	31,1	...
Total	...	100,0	...	100,0	...

... n'ayant pas lieu de figurer

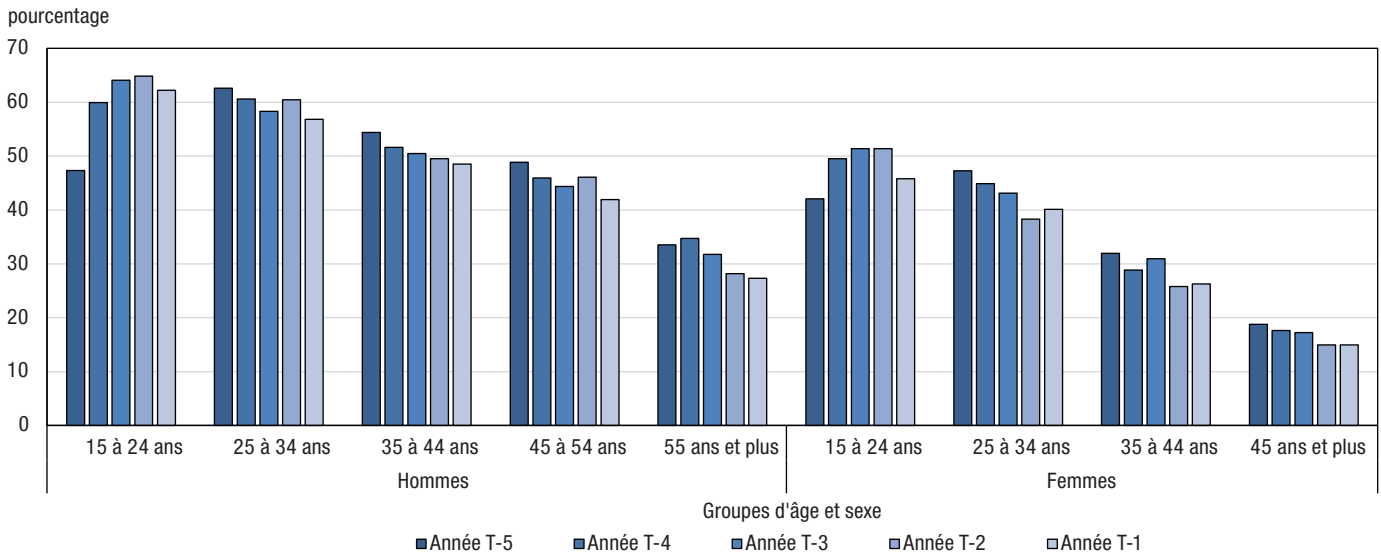
Source : Statistique Canada, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre couplé, 1989 à 2015; fichier T5007, 2006 à 2015; et données du BC Coroners Service, 2007 à 2016.

- Les tendances étaient différentes chez les personnes décédées âgées de 15 à 24 ans, étant donné que la proportion de celles ayant un emploi a augmenté au cours de la période. Cela s'inscrit dans le contexte plus large des transitions des jeunes dans la population en général (Galarneau, Morissette et Usalcas, 2013).
- Dans le cas des personnes décédées plus jeunes, la rémunération a fait l'objet d'un suivi rétroactif à l'âge de 20 à 24 ans. Cela exclut de l'analyse les adolescents, dont bon nombre n'avaient pas encore d'emploi rémunéré.



Graphique 2

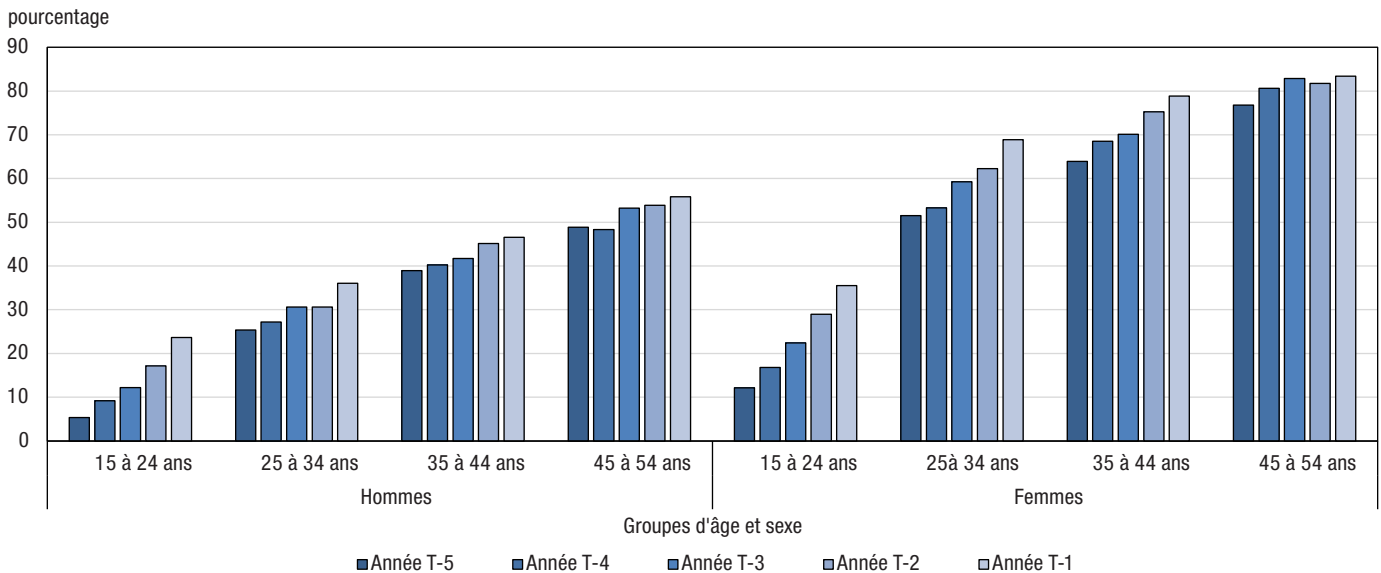
Pourcentage de personnes décédées ayant touché une rémunération T4, selon le sexe, l'âge au moment du décès et l'année par rapport au décès



Source : Statistique Canada, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre couplé, 1989 à 2015; fichier T5007, 2006 à 2015; et données du BC Coroners Service, 2007 à 2016.

Graphique 3

Pourcentage de personnes décédées ayant touché un revenu de l'aide sociale, selon le sexe, l'âge au moment du décès et l'année par rapport à celle du décès



Source : Statistique Canada, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre couplé, 1989 à 2015; fichier T5007, 2006 à 2015; et données du BC Coroners Service, 2007 à 2016.

Comme le montre le graphique 4, l'écart dans la rémunération moyenne non conditionnelle entre les personnes décédées de sexe masculin âgées de 30 à 34 ans et le groupe témoin était de moins de 1 000 \$ de 20 à 24 ans, mais augmentait pour passer à plus de 27 000 \$ de 29 à 33 ans. En termes légèrement

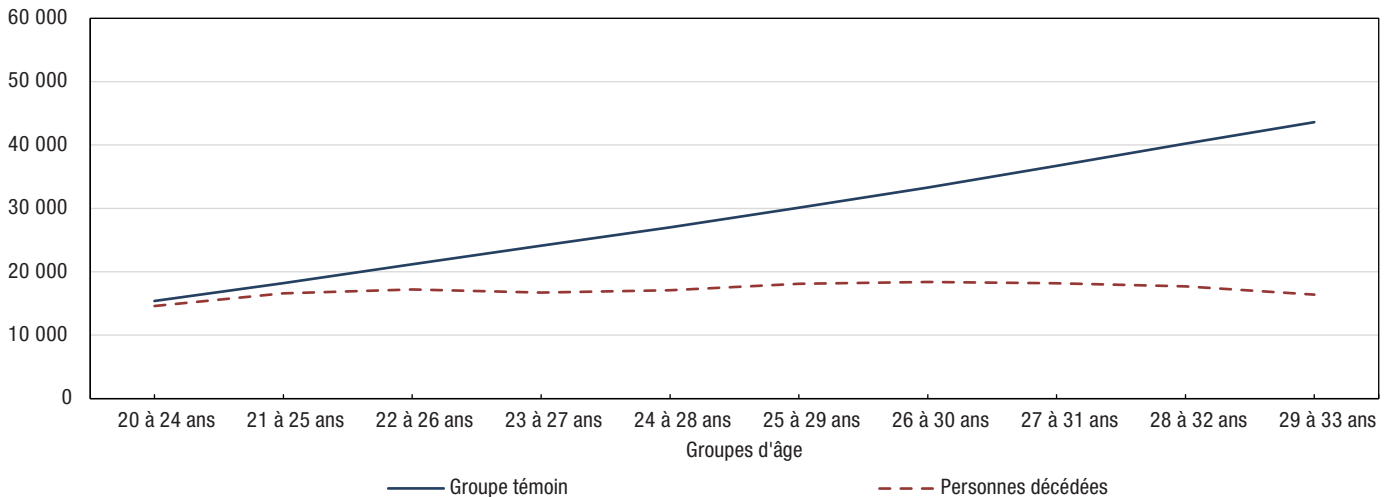
différents, la rémunération moyenne non conditionnelle des personnes décédées de sexe masculin a diminué pour passer de 95 % à 38 % de celle du groupe témoin sur la période observée. La tendance était à peu près la même chez les personnes décédées de sexe masculin âgées de 40 à 44 ans



Graphique 4

Rémunération annuelle moyenne non conditionnelle T4 chez les personnes décédées de sexe masculin âgées de 30 à 34 ans et un groupe témoin de déclarants de sexe masculin

rémunération annuelle moyenne non conditionnelle

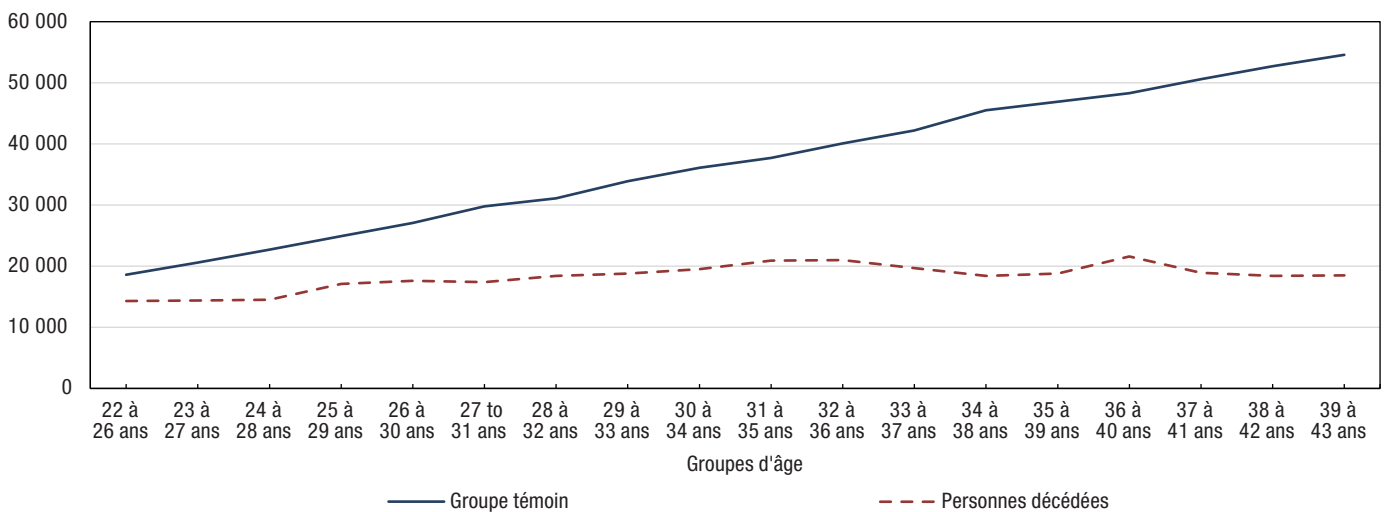


Source : Statistique Canada, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre couplé, 1989 à 2015; fichier T5007, 2006 à 2015; et données du BC Coroners Service, 2007 à 2016.

Graphique 5

Rémunération annuelle moyenne non conditionnelle T4 chez les personnes décédées de sexe masculin âgées de 40 à 44 ans et un groupe témoin de déclarants de sexe masculin

rémunération annuelle moyenne non conditionnelle



Source : Statistique Canada, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre couplé, 1989 à 2015; fichier T5007, 2006 à 2015; et données du BC Coroners Service, 2007 à 2016.

(graphique 5), l'écart entre la rémunération non conditionnelle s'élargissant pour passer d'un peu plus de 4 000 \$ au début de la vingtaine à plus de 36 000 \$ à la fin de la trentaine et au début de la quarantaine. Exprimée en pourcentages, la

rémunération moyenne non conditionnelle de ces personnes décédées de sexe masculin a diminué pour passer de 77 % à 34 % de celle des personnes du groupe témoin.



Conclusions et répercussions

La majorité des personnes décédées comprises dans la présente étude semblent s'être trouvées en situation de vulnérabilité économique pendant une grande partie de leur vie, cette situation étant caractérisée par un niveau d'emploi nul ou faible dans le marché de l'emploi structuré et par une dépendance accrue à l'égard de l'aide sociale au fil du temps. Les revenus observés étaient généralement modestes ou faibles.

Toutefois, dans le contexte de la marginalisation économique, l'hétérogénéité est évidente. Des écarts considérables dans la participation à la vie active et le versement de prestations d'aide sociale sont observés entre les hommes et les femmes et entre les groupes d'âge. En outre, même si la plupart des personnes décédées étaient économiquement vulnérables, un sous-ensemble de la population de sexe masculin avait un niveau d'emploi soutenu et une rémunération substantielle au cours de la période de cinq ans précédant son décès. Ce dernier groupe semble se distinguer de tous les autres groupes de personnes décédées d'une surdose.

Cette hétérogénéité peut être importante en ce qui a trait aux stratégies d'intervention. Les employeurs et les milieux de travail, particulièrement ceux du secteur de la construction, sont des points d'intervention qui méritent d'être évalués pour joindre les jeunes hommes. Dans le cadre de l'étude, on a observé qu'une personne sur quatre de sexe masculin décédée d'une surdose avant l'âge de 35 ans travaillait dans ce secteur les années précédant son décès. Compte tenu des faibles taux d'emploi chez les personnes de sexe féminin décédées d'une surdose et chez la plupart des personnes de sexe masculin décédées d'une surdose dans les groupes plus âgés, les interventions axées sur les employeurs et les milieux de travail sont peut-être moins prometteuses. Les contacts entre ces groupes et les organismes de services sociaux étaient plus fréquents.

L'inclusion de fichiers de données administratives supplémentaires dans les recherches à venir pourrait être utile, afin de fournir un aperçu plus complet des sources de revenu et des autres points d'intervention possibles. Par exemple, il se peut que les personnes décédées d'une surdose soient surreprésentées parmi les bénéficiaires du Programme de prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada étant donné leur âge (c'est-à-dire, des personnes non âgées), leur faible taux d'emploi et leurs problèmes de santé possibles. De même, on dispose de données sur le versement des prestations d'aide sociale, comme le mois du versement des dernières prestations par rapport au mois du décès, qui sont plus détaillées dans les fichiers provinciaux que dans l'État des prestations T5007. Ces renseignements pourraient être utiles pour relier les transitions clés au sein des populations à risque. Au-delà du seul revenu, une évaluation plus exhaustive des points de contact pourrait être effectuée à partir d'un examen des interactions avec les organismes de services sociaux, le système de justice pénale et les fournisseurs de soins de santé.

Données et méthodes

Cinq fichiers de données administratives ont été couplés pour la présente analyse. Tout d'abord, l'univers des personnes qui sont décédées d'une surdose confirmée de drogues illicites en Colombie-Britannique du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2016 a été tiré de la base de données du British Columbia (BC) Coroners Service. En deuxième lieu, les données sur l'emploi rémunéré des personnes décédées ont été tirées du fichier T4 État de la rémunération payée. Les employeurs doivent remplir et soumettre des feuillets T4 pour les employés qui gagnent plus de 500 \$ pour une année d'imposition ou pour qui des retenues au titre des cotisations au Régime de pensions du Canada ou au Régime de rentes du Québec, de l'assurance-emploi ou de l'impôt sur le revenu ont été effectuées. En troisième lieu, les données sur les prestations d'aide sociale reçues ont été tirées du fichier État des prestations T5007. Les organismes provinciaux et autres organismes qui versent des prestations doivent soumettre des feuillets T5007 pour les paiements supérieurs à 500 \$ versés à des bénéficiaires au cours d'une année d'imposition. L'aide sociale désigne les prestations versées à des personnes pour des besoins de base (aliments, vêtements et logement) et est fondée sur une évaluation des moyens, des besoins ou des revenus. En quatrième lieu, les données sur le secteur d'emploi des personnes qui ont reçu des feuillets T4 ont été tirées du Programme d'analyse longitudinale de l'emploi de Statistique Canada. Enfin, le fichier sur la famille T1 a servi à produire les trajectoires de rémunération pour un groupe témoin de déclarants de la population générale de la Colombie-Britannique.

Les fichiers T4 et T5007 sont soumis directement à l'Agence du revenu du Canada par les payeurs. Ces fichiers ne nécessitent aucune intervention de la part des employés ou des bénéficiaires. Ainsi, ces sources fournissent des renseignements qui sont à la fois exhaustifs et robustes. Les données sur les autres transferts gouvernementaux, comme les prestations d'assurance-emploi et les prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada, et d'autres sources de revenu du marché, comme le travail autonome, ne sont pas disponibles dans le fichier d'analyse couplé.

L'échantillon de l'étude comprend 3 128 personnes, soit 2 399 hommes et 729 femmes. L'âge désigne le groupe d'âge d'une personne au moment de son décès. L'année de décès est l'année *T*, tandis que les années précédant l'année de décès sont désignées *T-1*, *T-2*, etc. La fréquence de l'emploi est définie comme la proportion des personnes recevant une rémunération T4 de plus de 500 \$ (de tous les emplois) parmi toutes les personnes décédées une année donnée. Le revenu total observé est défini comme la somme de la rémunération T4 et du revenu de l'aide sociale. Toutes les estimations de la rémunération et du revenu sont calculées sur une base annuelle et exprimées en dollars constants de 2016.



Bibliographie

- Amundsen, E.J. 2015. « Drug-Related Causes of Death: Socioeconomic and Demographic Characteristics of the Deceased ». *Scandinavian Journal of Public Health* 43 (6) : 571 à 579.
- Bachi, K., S. Sierra, N.D. Volkow, R.Z. Goldstein, et N. Alia-Klein. 2017. « Is Biological Aging Accelerated in Drug Addiction? » *Current Opinion in Behavioral Science* 13 : 34 à 39.
- Bauld, L., G. Hay, J. McKell, et C. Carroll. 2010. *Problem Drug Users' Experiences of Employment and the Benefit System*. Rapport de recherche n° 640. Norwich, Royaume-Uni : Department for Work and Pensions.
- British Columbia (BC) Coroners Service. 2018. *Illicit Drug Overdose Deaths in BC: Findings of Coroners' Investigations*. Victoria, C.-B. : Ministry of Public Safety and Solicitor General.
- Cairncross, Z.F., J. Herring, T. van Ingen, B.T. Smith, P. Leece, B. Schwartz, et K. Hohenadel. 2018. « Relation between Opioid-Related Harms and Socioeconomic Inequalities in Ontario: A Population-Based Descriptive Study ». *CMAJ Open* 6 (4) : E478 à E485.
- DeBeck, K., K. Shannon, E. Wood, K. Li, J. Montaner, et T. Kerr. 2007. « Income Generating Activities of People Who Inject Drugs ». *Drug and Alcohol Dependence* 91 (1) : 50 à 56.
- Fischer, B., J. Rehm, S. Brissette, et S. Brochu. 2005. « Illicit Opioid Use in Canada: Comparing Social, Health, and Drug Use Characteristics of Untreated Users in Five Cities (OPICAN Study) ». *Journal of Urban Health: Bulletin of the New York Academy of Medicine* 82 (2) : 250 à 266.
- Galarneau, D., R. Morissette, et J. Usalca. 2013. « La situation des jeunes a-t-elle changé au Canada? » *Regards sur la société canadienne*. Produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada. Ottawa, Ontario : Statistique Canada.
- Greenland, J. 2018. *Social Data Linkage Environment (ECDS) Methodology Report: Linkage between Colombie-Britannique Coroner's File (2007-2017) and the ECDS Derived Record Depository (version 16)*. Ottawa, Ontario : Statistique Canada.
- Ho, J.Y. 2017. « The Contribution of Drug Overdose to Educational Gradients in Life Expectancy in the United States, 1992-2011 ». *Demography* 54 (3) : 1175 à 1202.
- Kerr, T., N. Fairbairn, M. Tyndall, D. Marsh, K. Li, J. Montaner, et E. Wood. 2007. « Predictors of Non-Fatal Overdose Among a Cohort of Polysubstance-Using Injection Drug Users ». *Drug and Alcohol Dependence* 87 (1) : 39 à 45.
- King, N.B., V. Fraser, C. Boikos, R. Richardson, et S. Harper. 2014. « Determinants of Increased Opioid-Related Mortality in the United States and Canada, 1990-2013: A Systemic Review ». *American Journal of Public Health* 104 (4) : e32 à e42.
- Richardson, L., E. Wood, K. Li, et T. Kerr. 2010. « Factors Associated with Employment among a Cohort of Injection Drug Users ». *Drug and Alcohol Review* 29 (3) : 292 à 300.
- Statistique Canada. 2018. « Crise des surdoses de drogues : Caractéristiques socioéconomiques des personnes qui sont décédées de surdoses de drogues illicites en Colombie-Britannique, 2011 à 2016 ». *Le Quotidien*, 13 novembre, Produit n° 11-001-X au catalogue de Statistique Canada. Ottawa, Ontario : Statistique Canada.
- Sutton, L., A. Cebulla, C. Heaven, et N. Smith. 2004. *Drug and Alcohol Use as Barriers to Employment: A Review of the Literature*. Rapport de recherche n° 499S du CRSP. Loughborough, Royaume-Uni : Université de Loughborough.